



da

DOSSIER
Du cinéma
au virtuel :
la création
architecturale
et la nature
des images

PARCOURS
L'agence Rotor

POINT DE VUE
Les ghettos du Gotha : épisode 2

RÉALISATIONS
ECDM
Peter Eisenman
Bigoni-Mortemard
Vergély et Schoepen
Brénac & Gonzalez

ÉDITORIAL

MIX-MAC CITÉ

Un nouveau centre de rétention administrative pour les émigrés clandestins à Vincennes, la nouvelle galerie du plus grand marchand d'art à côté du palais de l'Élysée, des maisons d'abattage ou des claques de luxe, des palaces pour les gagnants des joutes financières *offshore*, des logements de la cité des Beaudottes qu'il faut dynamiter à Sevran pour en expulser de stupéfiants trafiquants... Comme l'écrivait le magazine *Vogue* à propos du porno chic ou des jeans déchirés Gucci : en 2010, le mariage des contraires aura été furieusement tendance. Ghettos des riches et territoire des pauvres auront en effet concouru cette année à dessiner de jolis motifs contrastés. En rouge, noir ou vert, ils se déclineront bientôt pour tous les goûts mais pas pour toutes les bourses.

Si la décence est dans l'habillement, l'indécence est parfois dans l'habitat. La ségrégation spatiale semble aujourd'hui croître à mesure que s'élève le chœur des architectes chantant les vertus de la mixité sociale. Mais l'avènement de cette urbaine harmonie se décrète-t-il vraiment d'un coup de crayon ? Les meilleures intentions, si elles flattent notre bonne conscience, ont peu d'effets sur la réalité. Faut-il pour autant renoncer à jouer un rôle, aussi modeste soit-il, dans la mise en œuvre d'un espace commun dans lequel chacun puisse dignement trouver sa place ? *A contrario*, les architectes doivent-ils se détourner de missions moins flatteuses, lorsqu'il leur faut concevoir des lieux dont l'existence même heurte leur conscience ? N'est-ce pas justement en se tenant au plus près de ceux qui souffrent – qu'ils soient victimes, condamnés ou seulement démunis – que l'architecture acquiert sa plus noble légitimité ? N'est-ce pas en s'affrontant au dénuement le plus extrême de l'espace que le projet s'oblige à renoncer aux artifices ?

Dans ce dernier numéro de l'année, ce n'est pas un hasard de l'actualité mais bien un signe tangible du présent qui provoque ce télescopage des lieux de l'esclavage sexuel, du luxe, de l'art *business* ou de l'internet. Les ghettos ne sont plus ce qu'ils étaient, apprenons à les reconnaître. ■

Emmanuel Caille



En couverture et photo 1 ci-dessus : l'escalier intérieur et une vue extérieure du hangar « H2o » de Stéphane Bigoni et Antoine Mortemard à Rouen. © Bigoni Mortemard. 2 - Jeff Koons et sa BMW-M3-GT2 devant la tour Eiffel. © DR. 3 - Photo extraite de l'ouvrage *Maisons closes parisiennes*. Filles posant dans la piscine en mosaïque d'une maison close des années 1930. © Musée de l'Érotisme de Paris.

d'architectures est un magazine libre et indépendant de toute institution, Ordre, entreprise du BTP ou groupe d'architectes. Il est uniquement financé par vos abonnements, la vente en kiosque et l'apport des annonces publicitaires.

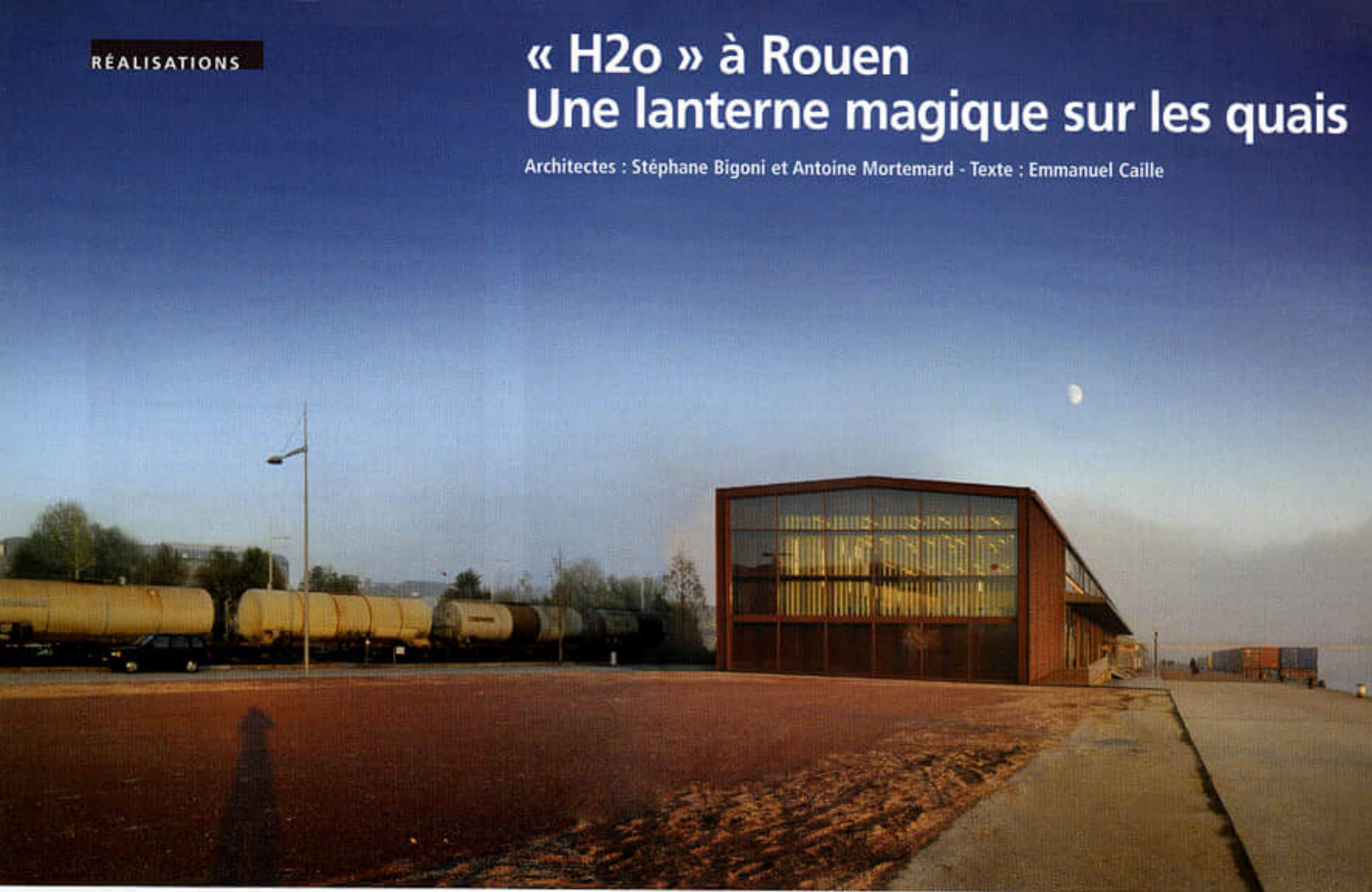
SOMMAIRE N° 196 - DÉCEMBRE 2010

MAGAZINE

- > PARCOURS
8 Rotor, l'architecture d'occasion
- > PHOTOGRAPHE
14 Edgar Martins, en quête d'ambiguïtés
- > LE DEHORS DE L'ARCHITECTURE
16 Wild Architecture ! Entretien avec l'architecte yougoslave Ivan Kucina
- > POINT DE VUE
21 Les nouveaux ghettos du Gotha.
Épisode 2 : ensemble, tout devient possible !
- > LIVRE
26 Architectures du plaisir. *Maisons closes parisiennes. Architectures immorales des années 1930* de Paul Teyssier

« H2o » à Rouen Une lanterne magique sur les quais

Architectes : Stéphane Bigoni et Antoine Mortemard - Texte : Emmanuel Caille



Comme de nombreuses villes portuaires, Rouen a entrepris la reconquête de ses berges. En transformant la moitié d'un hangar de transit en salle de communauté d'agglomération et espace d'exposition, Stéphane Bigoni et Antoine Mortemard sont parvenus, non sans élégance, à insuffler une cohérence et une signification à une opération à la programmation hasardeuse.

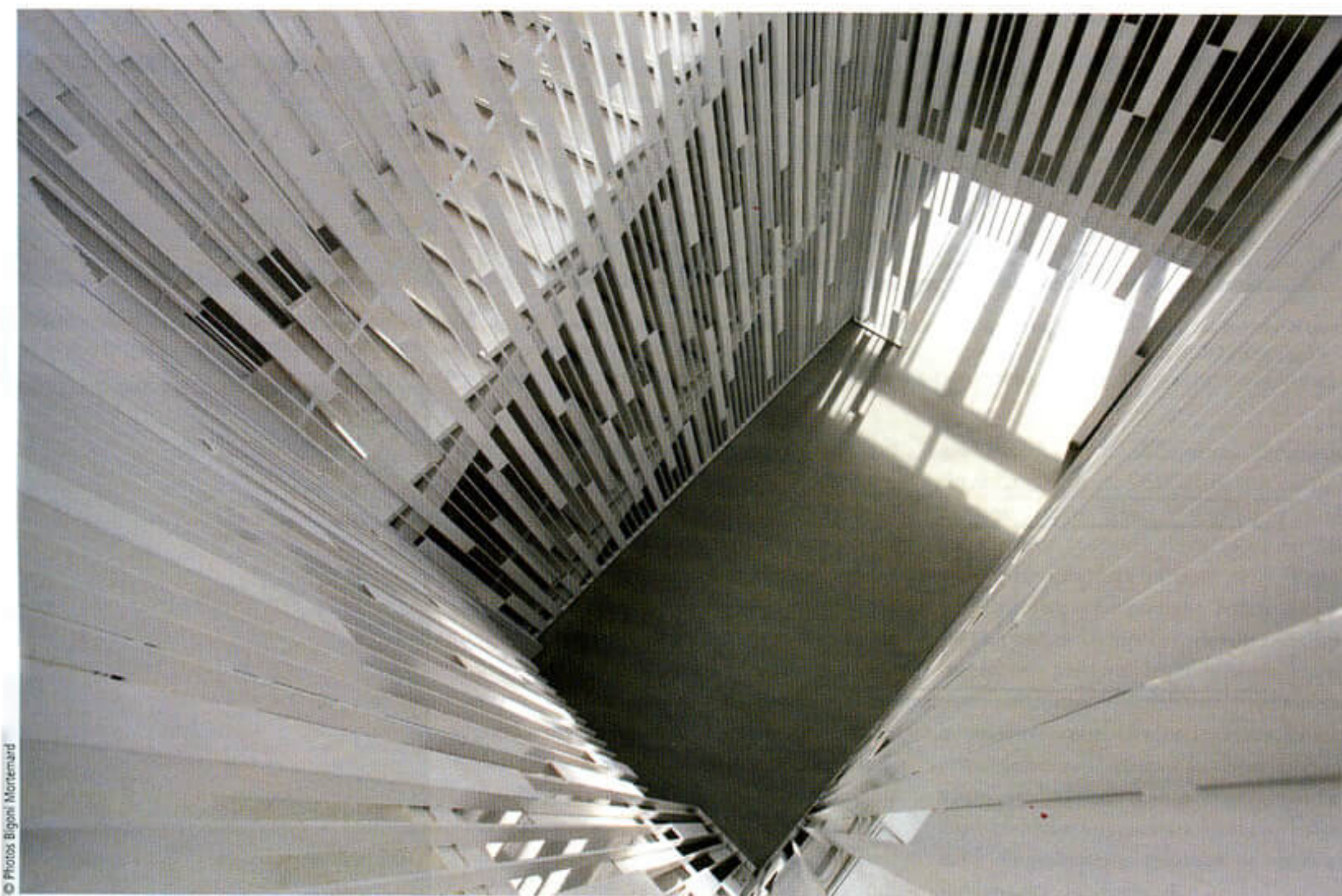
Proche du centre historique, le port de commerce de Rouen s'étend sur les deux rives de la Seine. Halles et hangars sont progressivement réaménagés en bureaux (comme l'Agence de l'eau Seine Normandie conçue par ANMA en 2007) ou en équipement culturel (le « 106 », scène de musique actuelle conçue par King Kong, vient juste d'être inauguré sur l'autre rive). En 2006, Stéphane Bigoni et Antoine Mortemard remportent le concours pour la transformation d'un de ces hangars en salle de conseil pour la Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA). Lorsque les architectes héritent de l'édifice (datant des années quarante, son esthétique néo-industrielle évoque davantage une architecture XIX^e), la toiture et les fenêtres

viennent d'être refaites et la moitié des dix travées à l'est est déjà occupée par une brasserie. Les cinq travées restantes sont trop petites pour accueillir le programme : soit un auditorium pour la CREA et un espace d'exposition d'art contemporain. La pertinence de cette programmation laisse perplexe, d'autant qu'il faut se glisser dans une moitié de bâtiment trop petite (une structure métallique légère avec remplissage de brique) sans toucher à l'enveloppe ! Pour ne rien arranger, au moment de l'appel d'offres entreprise, l'espace d'art contemporain est remplacé par un « espace des sciences pour tous » (« H2o ») et la capacité de la salle augmentée, obligeant les architectes à reprendre le projet. Face à tant d'incongruité, Bigoni et Mortemard conçoivent une réponse claire et suffisamment forte pour dénouer ce nœud de contradictions. Ils font s'enrouler le grand escalier commun autour d'un vide délimité sur ses cinq faces par une résille d'acier laqué blanc. Grand moucharabieh traversant les trois niveaux, il capte la lumière provenant de la verrière zénithale et des fenêtres donnant sur la Seine. Il la diffracte ensuite à chaque étage. L'effet confère à l'escalier une douce monumentalité seyant à cette institution

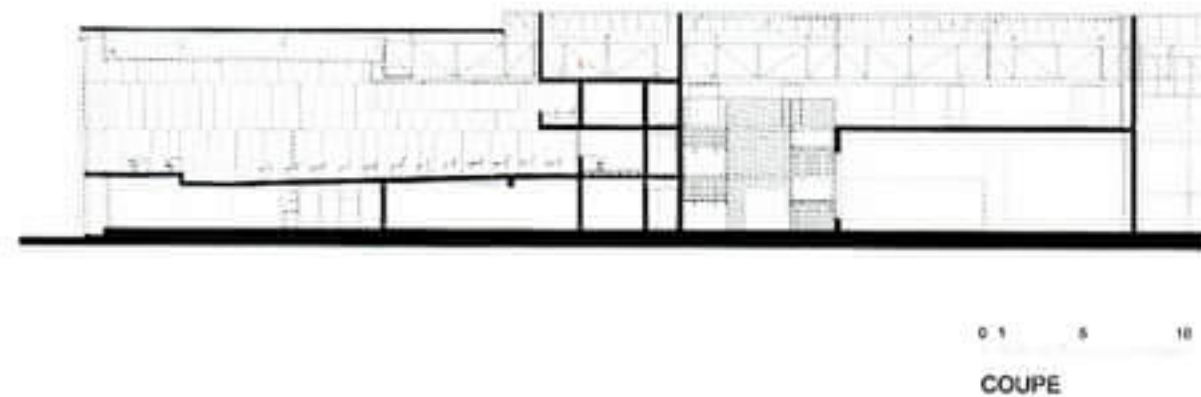
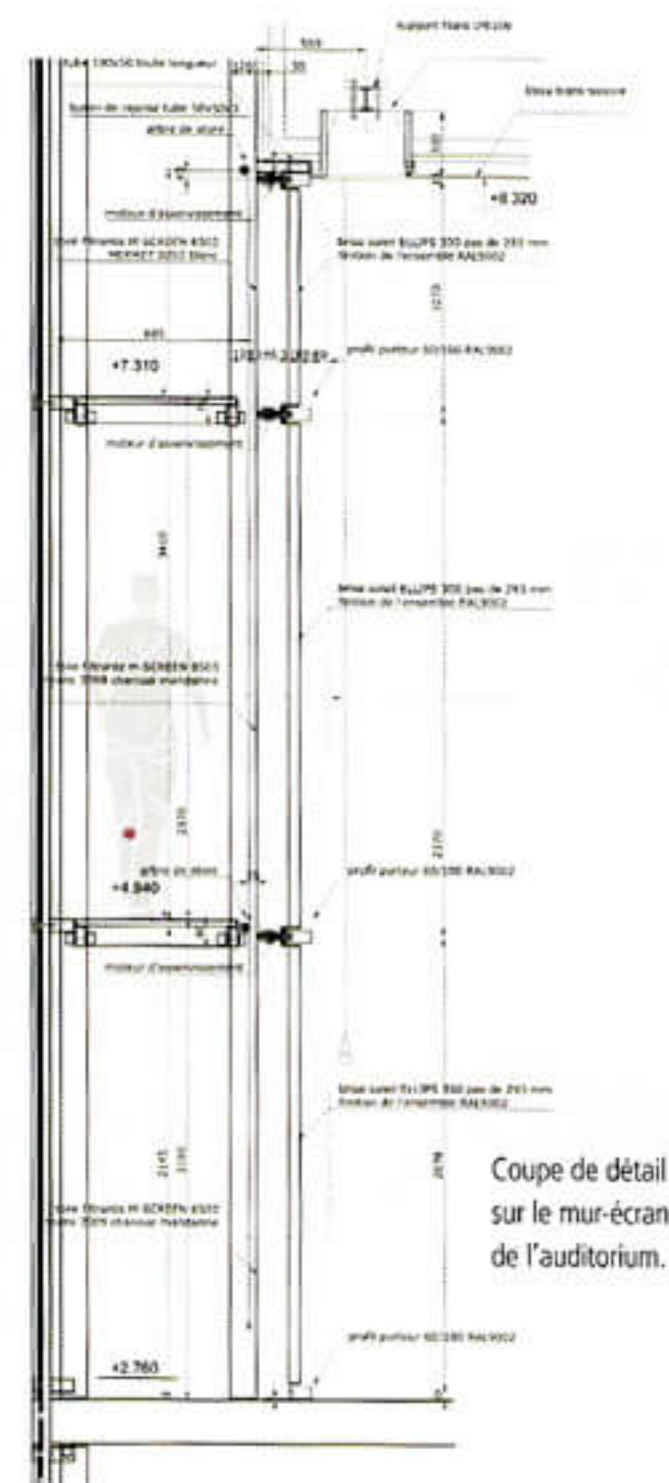
Λ > Quai de Boisguilbert, entre la voie de chemin de fer et la Seine, le vieux hangar de transit a été rallongé pour y loger l'auditorium accueillant les séances de conseil de la Communauté d'agglomération. L'extension est habillée de vantelles d'aluminium laqué dont la taille et la teinte font écho aux briques des façades existantes. Quelques vantelles sont ôtées, les trous dessinant un motif qui rappelle celui des briques noires adjacentes.

> Au centre du bâtiment, l'escalier d'accès desservant l'auditorium, les espaces d'exposition et le grand foyer est traité comme une grande machine optique. Dans un mouvement autant centripète que centrifuge, le volume capte le soleil et attire l'attention au cœur du bâtiment, tout en rayonnant des éclats d'ombre et de lumière qu'il dessine.

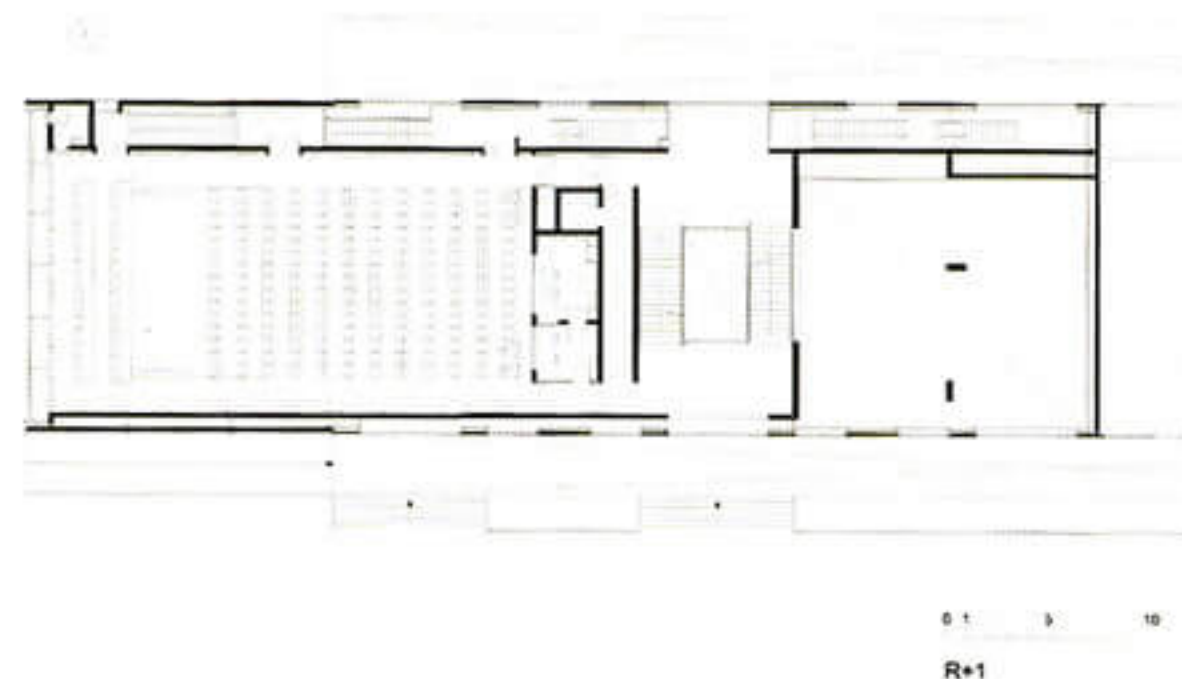
[MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE ROUEN — MAÎTRES D'ŒUVRE : STÉPHANE BIGONI ET ANTOINE MORTEMARD — BET ÉCONOMIE : SIMA INGENIERIE — ENTREPRISE GÉNÉRALE : MILLERY — SURFACE : 1 800 M² SHON — COÛT : 5,1 MILLIONS D'EUROS HT]



© Photos Bigoni Mortemard



La salle d'exposition du rez-de-chaussée laisse voir l'escalier à travers le moucharabieh de métal.



L'auditorium offre 220 places pour les élus et 30 places pour le public. Le fond de la salle s'ouvre grâce à un système de volets verticaux dont on peut moduler l'angle en fonction de l'ensoleillement. La Seine est l'élément fédérateur de ce territoire de 71 communes. En faisant pénétrer les reflets de l'eau au sein même de cette assemblée, le dispositif mis en place par les architectes acquiert une signification qui dépasse le simple effet de mise en scène. Depuis les quais, chacun peut désormais veiller au bon déroulement de l'administration communautaire dont les débats nocturnes, comme les saynètes d'une lanterne magique, se projettent sur les rives du fleuve.

communautaire mais il permet surtout, par l'intensité cinétique qu'il diffuse, de fédérer l'ensemble hétéroclite du programme : dans un mouvement autant centripète que centrifuge, le volume attire l'attention au cœur du bâtiment tout en rayonnant des éclats d'ombre et de lumière qu'il dessine. Volume de béton structurellement indépendant de l'ossature existante, l'auditorium accueillant les séances de la CREA vient se glisser partiellement sous le vieux hangar. La partie qui en émerge correspond à la surface nécessaire pour répondre au programme. À l'intérieur, la blancheur des sols, murs, plafonds et mobilier procure une

étonnante sensation d'apaisement que l'on espère propice au bon déroulement des débats. Par leur qualité acoustique, la moquette et les caissons textiles des parois latérales renforcent cette ambiance feutrée. Mais la surprise nous parvient du fond de la salle, lorsque s'ouvre le mur derrière le grand pupitre des édiles. Le paysage portuaire s'invite alors au cœur des débats, modulant sa présence au gré de l'ouverture des lames des volets verticaux. Les variations rythmiques de ces derniers produisent un jeu cinétique renvoyant à celui de la cage d'escalier d'accès, comme si le visiteur était constamment rappelé à cette relation,

médiatisée par la diffraction lumineuse, entre l'intérieur de l'édifice et son environnement urbain. Géographiquement et historiquement, la vallée de la Seine est l'élément fédérateur de ce territoire de 71 communes. En faisant pénétrer les reflets de l'eau au sein même de cette assemblée, le dispositif mis en place par les architectes acquiert une signification qui dépasse le simple effet de mise en scène. Depuis les quais, chacun peut désormais veiller au bon déroulement de l'administration communautaire dont les débats nocturnes, comme les saynètes d'une lanterne magique, se projettent sur les rives du fleuve. ■